

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Département communication et affaires publiques

Le : 2 septembre 2022

De : Laurent Fogliani, chef de département communication et affaires publiques

À : Contacts médias

La CAT - Centrale Accostée Temporaire - arrive

Vitale pour la SLN et importante pour la stabilisation du réseau électrique calédonien, la CAT - Centrale Accostée Temporaire - arrive le samedi 3 septembre 2022 à Nouméa.

Tout juste un an après le démarrage du projet et 5 mois après le début des travaux et de la longue phase de consultations et informations auprès des organisations syndicales, environnementales, institutionnelles, comme auprès du grand public calédonien, la SLN tient les engagements pris envers les Calédoniennes et Calédoniens et prouve sa volonté de pérenniser son activité pyrométallurgie au cœur de la Nouvelle-Calédonie.

Louée pour une durée de trois ans, la CAT suivra un cheminement en plusieurs étapes entre sa date d'arrivée le samedi 3 septembre 2022 et son amarrage définitif au quai de l'usine de Doniambo, prévu dans les trois semaines qui suivent. Vous pouvez retrouver l'ensemble des étapes de l'arrivée de la CAT prévues, ainsi que toutes les informations relatives à la CAT en consultant le lien suivant : <https://sln.eramet.com/plateforme-dinformation-du-public-projet-cat-centrale-accostee-temporaire/>

Pour rappel :

- La CAT est en location pour une durée de 3 ans afin de sécuriser l'approvisionnement électrique de l'usine, en remplacement de la centrale B actuelle qui est en fin de vie qui va être arrêtée.
- Elle est louée à l'entreprise Karpowership, qui en est propriétaire et qui est en charge de son opération. Cette entreprise est le leader mondial sur son marché avec 33 centrales électriques flottantes en opération pour un total de 5 400 MW produits.
- La CAT a une puissance totale de 200 MW et sera raccordée à l'usine SLN et au réseau calédonien.
- La CAT offrira une plus large modularité opérationnelle que la centrale actuelle et permettra à la SLN d'absorber davantage d'énergies renouvelables disponibles sur le réseau calédonien. La décarbonation du mix énergétique SLN en sera accrue.
- La CAT sera opérée par le personnel turc de son propriétaire et par du personnel calédonien d'Enercal formé à l'opération de ce nouvel outil.
- La CAT est une structure industrielle soumise à autorisation ICPE qui, malgré sa présence temporaire dans le paysage industriel calédonien, a été soumise au même niveau d'études et d'analyses que requis pour l'instruction d'une installation permanente.
- Le financement de la CAT, qui est vitale pour garantir la pérennité de l'activité pyrométallurgique de Doniambo, aura été sanctuarisé par la SLN.
- Le démarrage de la CAT est prévu pour le mois d'octobre 2022.

Contact médias :

Laurent Fogliani - Tél. : 734 000 - laurent.fogliani@eramet-sln.com / com@eramet-sln.com

Pour en savoir plus sur la SLN et pour télécharger des images :

www.sln.nc

[SLN - Le Nickel | Facebook](#)

<https://www.linkedin.com/company/sln-le-nickel/>



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Raison d'être de la SLN et du groupe Eramet :

Devenir une référence de la transformation responsable des ressources minérales de la terre pour le bien-vivre ensemble.

A propos de la SLN : Société minière et métallurgique calédonienne opérant sur la Grande Terre et transformant le minerai en ferronickel dans son site industriel nouméen. Les extractions de matériaux non valorisables localement (minerais de faible teneur) sont valorisées par des exportations conformément aux autorisations délivrées par les autorités calédoniennes. La SLN emploie 2 300 personnes dont 97% d'emploi local. Plus de la moitié de ces emplois sont basés en province Nord. Elle génère près de 8 000 emplois indirects et induits impactant sensiblement l'économie de l'archipel. L'acceptation sociétale de ses activités est déterminante et structurée par la norme IRMA. Elle consacre plus d'un milliard FCFP par an à la protection de son environnement et à des contributions positives pour ses populations voisines. Filiale du groupe français ERAMET, 34% de son capital est détenu par la STCPI, société rassemblant les trois provinces et n'ayant aucune dette envers la SLN. La SLN est inscrite dans les systèmes d'amélioration continue des standards ISO pour la qualité, l'environnement, la sécurité et l'efficacité énergétique (ISO 9001 / ISO 14001 / ISO 45001 / ISO 50001).

Tout savoir sur la norme IRMA : <https://responsiblemining.net/> The Initiative for Responsible Mining Assurance